

# L'info avant tout

Débat crucial sur l'avenir des chargés d'éditions de franceinfo TV et sur les formations qui seraient dispensées pour des reconversions vers des emplois de journalistes ; projet de transfert d'émissions emblématiques vers la filiale FTV Studio à nouveau sur le devant de la scène... L'ordre du jour de ce CSE du Siège était particulièrement dense.

## SOMMAIRE \*

HOMMAGE À CARLOS RODRIGUES

DAKAR : MISE EN DANGER  
DES ÉQUIPES ?

NON À LA SUPPRESSION  
DE LA REDEVANCE !

FTR VAISE : DE MYSTÉRIEUX GAINS  
DE PRODUCTIVITÉ

CHEF D'ÉDITION SPÉCIALISÉ :  
NOUVELLE FONCTION OU MIRAGE ?

CAS DE COVID EN NETTE BAISSSE

TRANSFERT DES ÉMISSIONS :  
LE RETOUR ?

COMMISSION DE SUIVI  
DÉMÉNAGEMENTS

TOUR DE FRANCE :  
L'ARBRE QUI CACHE LA PRÉCARITÉ

VIE DU CSE

\* Cliquer sur les titres pour accéder aux contenus

## Hommage à Carlos Rodrigues

Tout d'abord, une grande émotion a traversé le CSE du siège, à l'annonce du décès à l'âge de 54 ans de Carlos Rodrigues, tapissier-décorateur et ancien élu de cette instance. Les représentants du SNJ ont rendu hommage à notre collègue que beaucoup d'entre nous connaissaient, en transmettant leurs très sincères condoléances à la famille, à l'ensemble des élus et en particulier à ceux de l'UNSA.

Au nom de cette organisation à laquelle M. Rodrigues appartenait, Linda Belhaoues a dressé le portrait « d'un grand professionnel et d'un grand humaniste ». « Carlos l'aurait voulu ainsi, nous allons continuer à nous battre pour les salariés », a-t-elle ajouté. La direction s'est associée à cet hommage et a également présenté ses condoléances à la famille et aux élus. •

## ■ Non à la suppression de la redevance !

Le combat pour la défense du service public et de ses salariés passe par un refus catégorique de la suppression de la redevance. Cette décision qui doit s'appliquer dès cette année, selon le bon vouloir du Président réélu, risque de plonger France Télévisions dans une crise sans précédent. En effet, sans financement pérenne, la dangereuse pente prise par la Rupture Conventionnelle Collective va s'accroître. La charge de travail qui pèse sur ceux qui restent sera de plus en plus lourde. La pérennité du service public dans son périmètre actuel n'est pas assurée. Le SNJ a demandé un bilan des postes supprimés et des postes gelés ainsi que des

remplacements dans les secteurs abîmés par la RCC. Un point doit être réalisé le mois prochain au CSE du Siège. Si nous n'avons pas de visibilité à ce moment-là sur la situation des effectifs réels de l'entreprise, le SNJ provoquera les conditions d'un conflit. Ce n'est pas une menace, c'est une promesse.

Le Syndicat National des Journalistes a demandé un rendez-vous à Emmanuel Macron, au travers de son préalable : *Le SNJ refuse la suppression de la redevance, [à retrouver ici](#)*. •

## ■ Chef d'édition spécialisé, nouvelle fonction ou mirage ?

En ouverture de ce point, vos élus SNJ ont décrit France Info TV comme un collectif en surcharge de travail et souvent en souffrance, en particulier chez les chargés d'édition. Un métier technique à composante éditoriale, qui est en grande tension depuis la création de la chaîne en 2016, création qui s'est faite sur un modèle économique hybride. Et la direction n'a toujours pas répondu à la question centrale posée par la saisine : celle de l'emploi.

En effet, le symptôme du sous dimensionnement des effectifs apparaît clairement avec le recours abusif aux contrats précaires. Entre 2019 et 2021, selon le cabinet Cedaet, le nombre de CDD pour les chargés d'édition a augmenté de 35% et de 75% pour les responsables d'édition. Le constat

est tout aussi inquiétant lorsqu'on regarde les motifs de ces contrats : 58% pour accroissement temporaire d'activité pour les chargés d'édition, un chiffre qui monte à 80% pour les responsables d'édition. Dans son rapport, le cabinet Cedaet est extrêmement clair, et rappelle en forme d'avertissement « qu'un contrat de travail à durée déterminée, quel que soit son motif, ne peut avoir ni pour objet ni pour effet de pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise » (Article L1242-1 du code du travail).

Actuellement, la fonction de chargé d'édition compte 8 postes dont deux occupés par des salariés en arrêt maladie de longue durée. Un neuvième poste est gelé. L'organisation cible de la direction serait de 10 postes, ce qui est insuffisant

...

...

d'après Cedaet qui préconise à minima 11 postes « pour rendre la charge soutenable et éviter l'usure précoce ».

La réponse de Sophie Guillin, directrice de France Info, au recours abusif de CDD : « un cumul qui arrive à des résultats très élevés..., il est souhaitable que ces postes soient permanents dans des délais raisonnables ».

Alors, que propose la direction afin de sortir de ce marasme ? Certainement pas de créer des emplois... « Les nouveaux postes de chargés d'édition devront entrer dans les effectifs de la direction de l'info qui ne seront pas augmentés », explique Frédéric Debains, DRH de la rédaction nationale. Le mot « redéploiement » n'est pas prononcé, mais c'est tout comme...

Alors c'est dans ce contexte qu'apparaît la transformation des chargés d'édition en chefs d'édition spécialisés ! D'un coup de baguette magique, ces salariés deviendraient journalistes, et tout le problème serait réglé ? Joli tour de passe-passe mais c'est malheureusement un mirage.

La formation pour devenir chef d'édition spécialisé serait de 19 semaines, contre 11 à 12, comme annoncé précédemment. Pour le SNJ, cela reste insuffisant ! La carte de presse peut évidemment être un objectif, à condition de suivre un vrai cursus, complet et ambitieux, permettant de devenir un journaliste à part entière.

Autre écueil et de taille, cette nouvelle fonction présente un risque « d'asservissement supplémentaire, d'empilement des tâches », selon vos représentants SNJ. En plus de leurs missions

initiales, offs, recherches d'images, titres, les désormais chefs d'édition spécialisés devraient rédiger des lancements, sélectionner des sonores (ce que certains acceptent déjà), ou gérer les breaking news en régie avec les responsables d'édition. Ensuite, on peut ajouter le passage à un rythme de travail de 4 à 5 jours par semaine dans le cadre du forfait jour (il sera possible de choisir le décompte horaire), des amplitudes horaires plus importantes, et la perte d'éléments variables liés au statut de PTA, même si la direction assure qu'il n'y aura pas de perte de salaire. En résumé, c'est loin d'être la panacée !

Parmi les permanents, trois chargés d'édition souhaitent accéder à la nouvelle fonction même si les tests imposés par la direction constituent un frein. « En cas d'échec, on ne les laissera pas sur le quai, on leur retrouvera un poste dans la maison », assure le directeur des ressources humaines de la rédaction nationale, Frédéric Debains. Et d'ajouter : « même si devenir journaliste n'est pas nécessairement un graal (sic), ça va leur permettre d'avoir une évolution de carrière dans l'édition, le reportage ou l'encadrement ». Par ce biais, on voit bien la volonté de créer un nouveau métier hybride et, pourquoi pas, de l'étendre à l'ensemble de la rédaction nationale. Vos élus n'ont pas pris part au vote sur la résolution proposée par les autres organisations syndicales.

Pour le SNJ, le journalisme n'est pas une compétence complémentaire et nous en sommes les garants. C'est la raison pour laquelle le Syndicat National des Journalistes a rejeté ce nouveau métier de chef d'édition spécialisé, en lisant **ce texte en séance**. •

## ■ Transfert des émissions : le retour ?

En l'absence de Stéphane Sitbon-Gomez, numéro deux de l'entreprise, c'est Alexandre Kara, directeur adjoint des programmes qui était chargé de faire l'annonce ! La direction va bientôt, probablement lors de la session du CSE Siège du mois de juin, présenter un autre projet. « On va laisser les salariés le moins possible dans l'incertitude », a-t-il ajouté, affirmant qu'il n'y aurait « pas de TEPI 2 ». Ce sera donc autre chose ? Mais quoi...

Le projet de transfert vers la filiale à 100% de FTV SA avait créé un climat de grande tension parmi les personnels de six émissions : Télématin, Des Racines et des Ailes, Faut Pas Rêver, Passage des Arts, Thalassa et Des Chiffres et des Lettres.

L'émotion était à son comble avec la tentative de suicide d'une salariée de Télématin qui, selon la direction, est sortie de l'hôpital depuis plusieurs semaines. Elle fera l'objet d'un accompagnement particulier par le médecin du travail et la DRH pour sa reprise du travail et la suite de sa carrière.

...

...

En réponse à l'alerte déclenchée pour DGI (Danger Grave et Imminent), un plan en 16 points a été présenté en séance. Parmi les actions lancées, la création de binômes RH-Manager afin de renforcer l'écoute et de rassurer. A Télématin, une réunion trimestrielle pour associer l'équipe à l'éditorial sera ajoutée aux débriefings quotidiens dans le but de donner du sens et de l'implication collective. Il serait trop long de tout détailler, mais en résumé, avant « d'envisager une suite au transfert des émissions », la direction veut, selon ses termes, réduire « les irritants », comprendre les sujets qui fâchent. N'oublions pas que c'est elle-même qui les a provoqués et entretenus. M. Sitbon-Gomez lui-même refusait catégoriquement le principe du transfert des salariés sur la base du volontariat, avant de l'accepter, une fois le drame survenu.

Alexandre Kara, dépêché en CSE du siège pour éviter tout nouvel incendie assure que « s'il devait y avoir des transferts, ce serait sur la base du volontariat, les engagements seront

tenus ». « Il y a des choses que nous n'avons pas vu ou pas su voir, il est évident que nous devons tirer les leçons de nos erreurs » précise-t-il. Mais M. Kara ajoute « qu'en aucun cas je vous dis qu'il n'y aura pas de détachement... ».

Vos élus SNJ sont immédiatement intervenus en prévenant la direction : « il n'est pas question de passer par un chemin détourné en disant aux salariés, ou vous venez à FTV Studios, ou c'est terminé !!! ». « Ce ne sera pas le cas », d'après le directeur adjoint des programmes. Notre délégation sera vigilante face au nouveau TEPI qui ne devra pas être un projet « t'es pire ». Cela ne fait rire personne car il en va de la santé des salariés concernés, mais aussi du modèle d'entreprise que nous défendons. Stéphane Sitbon-Gomez répétait à l'envi que son projet, c'était « le sens de l'histoire », nous lui rappelons que l'histoire, c'est nous, les salariés, qui la faisons !

L'alerte pour Danger Grave et Imminent a été prolongée par un vote à l'unanimité des élus du Siège dont, bien sûr, vos élus SNJ. •

## ■ Tour de France, l'arbre qui cache la précarité

Vos élus SNJ ont une nouvelle fois dénoncé « la précarité comme modèle économique » à la rédaction numérique des sports, à l'occasion de la présentation du dispositif du Tour de France 2022.

Le Syndicat National des Journalistes s'est mobilisé aux côtés des pigistes et CDD de ce service qui réalisent 80% de la production des articles. Nous sommes revenus à la charge, en interpellant Pascal Golomer, directeur délégué aux sports. Nous lui avons demandé s'il considérait toujours que l'actualité sportive était saisonnière et nécessitait donc d'employer des précaires sur chaque grand événement.

« Quelques renforts seront présents au siège pour la couverture de cet événement (TDF), cela ne nous empêche pas de travailler avec la DRH pour que ce pourcentage soit revu à la baisse », a affirmé M. Golomer. Des propos généraux, un flou qui n'a rien d'artistique... Mais aucun changement concret de politique, juste des mots. Nous attendons des actes.

Le SNJ a demandé à la direction de mettre un terme à ce système qui institutionnalise la précarité. C'est indigne du service public, et nous conforte dans l'idée que le grand virage numérique de Delphine Ernotte est en fait une sortie de route.

Après deux années de Covid, cette édition du Tour de France 2022 sera celle du retour des commentateurs sur place, ainsi que des émissions Le Vélo Club ou des spéciales Stade 2. Toutes les étapes seront retransmises en intégralité. Les trois premières auront lieu au Danemark, à Copenhague, Nyborg et Sonderborg. Le dernier jour sur les Champs Elysées sera celui de l'arrivée du TDF des hommes, mais aussi (dans la matinée), celui du départ de l'édition féminine. En effet, pour la première année, Amaury Sport Organisation (ASO), met en place ce tour féminin, une course à étapes sur 8 jours. France Télévisions ne retransmettra pas l'intégralité mais les deux dernières heures de la course, sur le même principe que le Paris-Nice. Un mini plateau sera érigé à l'arrivée pour une « partie debrief ».

...

...

Pour le Tour de France, « la très grande technicité de cette opération et les temps d'installation très limités dus aux déplacements quotidiens » conduisent à demander au CSE du Siège une dérogation du temps de travail hebdomadaire « au plus à 60 heures par semaine ». Vos élus SNJ ont insisté pour que les salariés au forfait-jour et notamment les journalistes, soient vivement incités à remplir leurs amplitudes

horaires dans Monkiosque. L'objectif étant d'avoir un tableau fiable des heures réellement effectuées, au moment de la présentation du « réalisé ». Et de vérifier qu'il n'y a pas eu d'abus en la matière, car le forfait-jour ce n'est pas Open Bar, comme nous le répétons souvent dans cette instance.

Le SNJ a décidé de s'abstenir sur cette demande de dérogation, dans l'attente du bilan qui sera présenté par la direction. •

## ■ Dakar : mise en danger des équipes ?

Le SNJ a interpellé la direction au sujet de l'attentat dont a été victime le pilote français Philippe Boutron, le 30 décembre dernier à Djeddah, dans le cadre du rallye « Dakar ». Un engin explosif a été placé sous son véhicule d'assistance, et il a été grièvement blessé à la jambe. D'après la direction de France Télévisions, « pendant plusieurs jours, on ne savait pas ce qui se passait, ASO (Amaury Sport Organisation) ne nous donnait pas d'informations. A la suite de ce fait majeur, les membres des équipes qui voulaient rentrer en avaient la possibilité », ont ajouté les représentants de la direction des sports. Mais, selon vos élus SNJ qui l'ont dit haut et fort en séance, c'est à l'entreprise de prendre des décisions afin de protéger ses salariés. Cela n'a pas été fait !

Muriel Sobry (responsable de la sécurité du groupe FTV) affirme avoir eu des échanges avec notre ambassade sur place, et avoir obtenu « des garanties de la part des autorités officielles de l'Arabie Saoudite sur la protection de l'armée... » Comment faire confiance à un tel régime autoritaire, là est toute la question. Un tel événement peut-il remettre en question la couverture de l'événement pour l'année prochaine ? La direction n'a pas donné de réponse. Il est vrai qu'elle est pieds et poings liés en vertu du package Tour de France - Dakar avec ASO. Ce qui ne doit pas l'empêcher,

le cas échéant, de prendre une décision courageuse, pour protéger les équipes mais aussi pour éviter d'avoir à transiger avec une dictature qui porte atteinte régulièrement aux droits de l'homme et aux droits des femmes. Un pays dans lequel la liberté de la presse est bafouée au point d'assassiner un journaliste.

Par ailleurs, la direction a affirmé que la limite des 60 heures de travail par semaine qui faisait l'objet d'une dérogation a été respectée. Toutefois, le SNJ a déploré la baisse chronique des effectifs sur cet événement, ce qui ne permet pas aux équipes de réagir face à un événement de type attentat par exemple. Quelques années auparavant, environ 25 salariés étaient mobilisés, et seulement 16 cette année. On est très loin de l'ambition éditoriale et technique des années 1990 ou 2000, ce qui a pour conséquence de nous rendre encore plus dépendants de l'organisateur. Des duplex et des sujets ont été faits pour les JT à propos de l'attentat, explique la direction des sports, mais des questions de budget et de décalage horaire peu propice au direct expliqueraient cette baisse des effectifs. Toujours le moins disant éditorial comme corollaire de moyens qui se réduisent comme peau de chagrin. •

suite du compte-rendu en page  
suivante...

## FTR Vaise : de mystérieux gains de productivité

France 3 Toutes Régions à Vaise était déjà un site connu pour être un laboratoire de France Télévisions. Mais le plan d'activité du premier trimestre 2022 par rapport au premier trimestre de 2021 interroge fortement. Le nombre de jours réalisés tous métiers confondus est en baisse : - 135 jours. Pour l'édition des régions, cette tendance est de -290 jours; idem pour les produits fabriqués pour France Info Canal 27, avec - 107 jours.

M. Fabrice Cagnin occupe le poste de rédacteur-en-chef par intérim depuis le départ d'Antoine Armand, devenu chef du Service Société de la rédaction nationale. Selon M. Cagnin, « nous sommes constamment en train de revoir notre plan de charge en fonction des commandes, la chaîne France Info commande un peu moins de modules mais nous sommes en

*train de travailler pour identifier de nouveaux besoins* ». Le SNJ s'est interrogé sur les raisons de ces baisses. Sont-elles dues aux multi-compétences ? « Soit les rédacteurs-en-chef font eux mêmes les journaux, soit ce sont les monteurs qui réalisent seuls les sujets, soit vous avez créé des robots pour fabriquer l'édition des régions », a lancé l'un de vos représentants du Syndicat National des Journalistes. Pour le rédacteur-en-chef par intérim, « aujourd'hui les gens travaillent plus vite sur des émissions qui avaient été lancées, et il faut du temps de préparation pour travailler sur des contenus, cela n'apparaît pas dans le plan de charge ». Son intérim se termine officiellement au mois de juin. Son successeur aura peut-être une meilleure explication sur ces mystérieux gains de productivité. •

## Cas de Covid en nette baisse

La direction a communiqué sur la fin du port du masque obligatoire à compter du 14 mars.

Vos élus du Syndicat National des Journalistes avaient demandé ce point afin d'évaluer le nombre de cas de COVID depuis la suppression de tous les protocoles applicables aux entreprises.

Le 7 mars, on comptait 73 cas positifs au siège, 66 le 14 mars, on est remonté à 100 cas le 18 avril pour redescendre à seulement 15 cas la semaine du 9 mai.

Au niveau des bureaux, il n'est pas prévu de conserver les séparateurs sauf si les salariés en font la demande, selon Muriel Sobry, responsable de la sécurité du groupe FTV.

Pour les salles de montage, la direction est également dans l'attente d'un retour des monteurs ou des journalistes qui y travaillent.

Même si la vague de COVID est maintenant derrière nous, la direction va continuer de distribuer des masques et du gel hydroalcoolique. •

## Commission de suivi déménagements

Le SNJ sera représenté par Dominique Bonnet à la commission de suivi sur les déménagements d'environ un millier de salariés prévus dans différents services du siège. Vous pouvez lui faire part de vos remarques ou doléances au local du SNJ (bureau D142) ou sur notre mail : [snj@france.tv](mailto:snj@france.tv). •

## Vie du CSE

Le CSE de Malakoff qui verse 90% de ses ASC (Activités socio culturelles) au CSE du Siège souhaite désormais reprendre son indépendance. Le motif est que les salariés des antennes et rédactions de l'outre-mer s'adressent très peu au Siège. Des partenariats seraient maintenus entre les deux CSE. La scission ne devrait pas intervenir avant la fin de l'année 2022.

Parmi les spectacles à venir qui sont proposés par le CSE à des tarifs préférentiels, Lady Gaga, Coldplay ou Alicia Keys.

Pour les chèques vacances, dont la campagne a lieu en ce moment, il est temps de mettre à jour vos profils sur le site du CSE du Siège, c'est ce qui déterminera les subventions.

...

...  
A retirer au Siège ou bien par courrier, moyennant des frais de livraison.

Pour terminer, le SNJ souhaite bonne route à Jonathan Rosenblum, responsable des relations sociales du Siège, qui était présent pour son dernier CSE du Siège avant de quitter l'entreprise. •

Paris, le 23 mai 2022

## Vos élus et représentant syndical SNJ au Siège



### TITULAIRES

Serge Cimino - Béatrice Gelot - Dominique Bonnet - Sophie Guillaumin



### SUPLÉANTS

Antoine Chuzeville - Emilie Denis - Guy Sabin - Anne Guillé-Épée



### REPRÉSENTANT SYNDICAL

Francis Mazoyer

**Syndicat National des Journalistes de France Télévisions**

Nous rendre visite : bureau D 142  
Nous contacter : [snj@francetv.fr](mailto:snj@francetv.fr)

01 56 22 88 28